

Procès-Verbal de la 1^{er} Assemblée des Déléguées 2025-2026

Lundi 13 octobre 2025 à 17h30, Auditoire Charlotte Olivier (BH08)

Présent.e.x.s Délégué.e.x.s

Délégué.e.x.s BMed1 :

Emma Brianza, Chloé Duvanel, Natacha Gerber, Divya Gaia Singaram

Délégué.e.x.s BMed2 :

Gael Jancloes, Come Marini, Victoria Gaide

Délégué.e.x.s BMed3 :

Jonas de la Jara, Shedy Amradoui, Charlotte Mani

Délégué.e.x.s MMed1 :

Marc Amsler, Aurélien Gimmi, Coline Glauser

Délégué.e.x.s MMed2 :

Masha Jaccoud, Paul Jotterand, Célestine Bourg

Délégué.e.x.s MMed3

Margaux Pignat

Coordinatrice des associations :

Ziyi Schuermans

AEML :

Ons Mhiri, Présidente

Jeremy Grossrieder, Vice-Présidente

Coralie Kintunray Herrera, Responsable des Relations Facultaires et Estudiantines

Axel Gallaz, Secrétaire

Marine Stoll, Responsable Formation

Tamim Sultan, Responsable des Affaires Socioculturelles

Nicolas Haffter, Responsable Swimsa Exchange

Ines Aujouannet, Trésorière

Ines Valluy, Responsable de l'Office des Polycopiés

Cassandra Verholen, Responsable du Bal de Médecine

Thomas Baldy, Reponsable du Barbiturick

Bryan Pires Gonçalves, Webmistress

CEF :

Sami Sassi, responsable répertoire skills BMED3

Mila Martinez, responsable des observations cliniques

Postulant.e.x.s :

Mina Le Fur, postulante vérificatrice de compte

Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de l'AD du 07 avril 2025.
3. Présentations
4. Communication du comité
 1. Présidente - *Madame Mhiri*
 2. Vice-Présidente - *Monsieur Grossrieder*
 3. RRP - *Monsieur Varone*
 4. RF - *Madame Stoll*
 5. RAS - *Monsieur Sultan*
 6. Barbiturick - *Monsieur Baldy*
 7. Autres
5. Présentations des comptes, à titres informatifs
 1. AEML - *Madame Aujouannet*
 2. Office des photocopiés - *Madame Valluy*
 3. Barbiturick - *Monsieur Baldy*
 4. BDM - *Madame Verholen*
6. Présentation de la répartition de l'enveloppe budgétaire à titre informatif - *Madame mhiri et Madame Aujouannet*
7. Changement de statuts par le Groupe de Soutien
8. Élection des vérificatrices de comptes
9. Divers

Procès-verbal

1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du PV de l'AD du 07 avril 2025.

Le PV a été accepté à l'unanimité.

3. Présentations

Chaque personne présente s'est présentée.e.x

4. Communication du comité

a. Présidente - Ons Mhiri

Le début d'année s'est bien déroulé jusqu'à présent. Un certain nombre de projets sont en cours de réalisation (GEW, SVM, ASMAV, etc). Les étudiant.e.x.s auront à nouveau accès à la véranda située au 2^{ème} étage de la BiUM à partir de cette semaine. Remerciements à toute l'assemblée d'être venue.

b. Vice-Présidente - Jeremy Grossrieder

Rallye 2025 :

- Participation de 13 associations
- Budget total : 7'500 CHF
- Total dépensé : 1775,49 CHF
- Argent restant : 5'724,51 CHF
- Argent redistribué pour les associations : 440,34 CHF
- Succès de la présence de la Team Care

Soirée parrainage :

- Thème : première lettre de son prénom
- Soirée bien gérée avec le CHUV et la sécurité, tout s'est bien passé
- Environ 170 3^{ème} et environ 500 1^{ère} présent.e.x.s
- Les lères qui n'étaient présent.e.x.s au rallye ont également eu un.e marraine/parrain
- Les gagnant.e.x.s du Rallye ont été contacté.e.x.s pour recevoir leurs préloc pour la Draw
- Remerciements tout particuliers à Bryan pour la vidéo

Autre :

- Accueil mobilité in : Tout s'est bien passé
- MedSports. Un mail a été envoyé la semaine dernière. Malheureusement, il n'a pas encore reçu de postulation pour le poste responsable de groupe. Il prévoit donc de relancer les étudiant.e.x.s prochainement.
- Team Care

c. RRP - Yoann Varone

Ziyi Schuermans est la nouvelle coordinatrice des associations pour l'année académique 2025-2026. Vous pouvez la contacter par mail (ziyi.schuermans@unil.ch) ou par téléphone (079 539 48 90).

Une nouvelle association a été acceptée lors de l'assemblée des associations. Il s'agit de JSEMS (junior sport & exercise medicine Switzerland) qui se concentre principalement sur la médecine du sport.

Présentation des partenariats :

- Hyro
- Let's Go Fitness (retour de l'offre de l'année passée)
- Shansa
- Brands for Students
- RMS

d. RF - Marine Stoll

Présentation des membres de la CEF :

- Secrétaire - Alix Abrecht
- Répétitoire BMED1 - Landeline Vaucher-De-La-Croix
- Répétitoire Skills BMED3 - Sami Sassi
- RESCOS BMED3 - Aurélien Gimmi, Masha Jaccoud
- RESCOS MMED2 - Danai-Georgia Bucher, Roxanne Foglietta
- Observations Cliniques - Mila Martinez
- Skills Clinique Interpro - Calypso Lupa Solis
- Déléguées ComSkills - Rosemarie Lee M1, Paul Jotterand M2, Elisa Milcent-Fernandez M3
- RMS Étudiante - Aliénor Rochat

Création d'un nouveau poste CEF :

responsable conseils BMed2 et BMed3

Le rôle des responsables conseils BMed2 et BMed3 est :

- Organiser une session de conseil pour les BMed2 et BMed3 au début du premier semestre.
- De s'assurer de la réservation des auditoriums pour le jour-J et de la présence de périodes consacrées aux conseils dans le planning des deuxième et troisième
- D'assurer leur présence tout au long de l'année aux Commissions Etudiantines de Formation où seront discutés l'état d'avancement des projets actuels ainsi que l'accueil de nouveaux projets.
- De communiquer avec la Responsable Formation de l'AEML.
- De siéger à l'AD de l'AEML chaque semestre.
- D'organiser une passation avec son successeur afin de discuter des points positifs et négatifs afin d'améliorer le support.

Changement dans le cahier des charges de la responsable observation clinique (création d'un sous comité) :

Le rôle de la responsable des observations cliniques est :

- De constituer un comité de 2-3 personnes pour organiser et mettre en place les observations cliniques.
- De prendre contact en début d'année avec les différents services du CHUV pour les relancer sur le projet, en coordination avec la Responsable Formation de l'AEML, et de poursuivre les observations cliniques en cours d'établissement (Unisanté, SVM, DISA, médecine génétique)
- D'élargir les opportunités d'observations en présentant le projet aux services n'ayant pas encore participé, ou à des instances externes au CHUV.
- De créer et mettre régulièrement à jour la rubrique « Observations cliniques », avec la liste des différents services ayant participé ainsi que la charte des Observations Cliniques sur le site de l'AEML (présentation et retour concernant les différents services).
- D'assurer les inscriptions étudiantes en coordination avec les responsables des services concernés, selon un mode défini au cours de l'année.
- D'assurer sa présence tout au long de l'année aux Commissions Etudiantines de Formation.
- De communiquer avec la Responsable Formation de l'AEML.
- De siéger à l'AD de l'AEML chaque semestre.

D'organiser une passation avec son successeur afin de discuter des points positifs et négatifs afin d'améliorer le support.

Présentation de la charte pour l'engagement et le comportement des étudiant.e.s ainé.e.s (dits « expert.e.x.s ») lors des événements organisés par la CEF de l'AEML (créée par Masha Jaccoud suite aux débordements de l'année passée) :

Engagement et comportement des étudiant.e.s ainé.e.s (dits « expert.e.x.s ») lors des événements organisés par la Commission Estudiantine de Formation de l'AEML



Ce document décrit spécifiquement les interactions entre étudiant.e.s ainé.e.s et plus jeunes dans le cadre des événements de la CEF. Cependant ces points sont également valables pour celles qu'iel a avec toute autre personne.

Dans le cadre de ses missions, l'étudiant.e expert.e s'engage à respecter les principes suivants, indispensables au bon fonctionnement des événements de la CEF et à la sécurité des étudiant.e.s encadré.e.s:

a. Respect du rôle d'expert.e

L'expert.e est avant tout un transmetteur de savoir, dans un cadre pédagogique bienveillant. Iel s'engage à adopter une posture professionnelle, et à maintenir une distance appropriée avec tous les élèves qu'iel encadre. La hiérarchie inhérente à la relation expert.e-élève proscrit toute relation affective ou intime pendant la durée de la mission.

b. Respect d'autrui

L'expert.e s'engage à faire preuve de respect et de professionnalisme en toute circonstance, quels que soient le genre, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, les croyances ou les opinions des autres étudiant.e.s. Tout comportement discriminatoire, humiliant, moqueur, indigne ou méprisant est proscrit. Bien que l'ambiance soit supposée être décontractée, cela ne permet en aucun cas d'utiliser l'humour comme excuse pour des comportements inadaptés ou inadéquats.

c. Prévention et interdiction du harcèlement

Tout propos ou geste à connotation sexuelle, même suggéré, est interdit. L'expert.e s'abstient de tout comportement ou remarque ambiguë, déplacée ou insidieuse, notamment:

- Allusions ou actes à caractère sexuel, commentaires sur le physique ou sur les vêtements,
- Blagues sexistes, "drague" ou invitations non sollicitées,
- Contacts physiques non justifiés,
- Insistance ou pression dans les échanges,
- Intimidations et toutes formes de harcèlement moral.

Le harcèlement sexuel notamment, peut être constitué même en l'absence de contrainte physique puisque c'est la nature du comportement, ou sa répétition, qui compte.

d. Éthique, responsabilité et exemplarité

L'étudiant.e expert.e incarne les valeurs de la CEF : pédagogie, bienveillance, humilité et inclusion. De plus, dans le cadre de ses missions, iel veille aussi à protéger les étudiant.e.s d'agissements inadéquats de la part des autres. Ainsi en cas de doute, iel s'engage à solliciter les responsables de la CEF, à signaler tout comportement suspect, et à coopérer pleinement en cas d'enquête.

e. Poursuites disciplinaires ou légales

Tout comportement contraire à l'un des points mentionnés ci-dessus, même perçu comme anodin, sera pris au sérieux par la CEF puis traité avec rigueur. La CEF coopérera dans les potentielles démarches disciplinaires ou légales conséquentes, si cela est nécessaire et selon la gravité des faits.

Présentations du budget de la CEF :

		Budget 24-25	Budget 25-26
Répétitoire BMed1	divers	50.-	50.-
Répétitoire Skills BMed3	divers	50.-	50.-
RMS	divers	100.-	200.-
Observation Clinique		0.-	0.-
Comskills		0.-	0.-
Skills Interpro	indépendant	300.-	300.-
CEF	apéros	150.-	150.-
RESCOS			
	Assistant BMed3	1000.-	1000.-
	Aide logistique BMed3	420.-	420.-
	Assistant MMed2	1800.-	1800.-
	Aide logistique MMed2	420.-	420.-
	Défraiement bénévole BMed3 & MMed2	300.-	300.-
	Impression	250.-	250.-
	Frais du site	250.-	150.-
	Maintenance du site	1000.-	1000.-
	Etat du matériel	200.-	200.-
Total		6290.-	6290.-

En accord avec les deux responsables des projets, il a été décidé d'augmenter le budget alloué à la RMS en diminuant celui alloué aux frais du site des RESCOS.

e. **RAS - Monsieur Sultan**

Présentation des événements passés :

- Apertanques : Excellent retour de la part des responsables
- Rallye + soirée parrainage : tout c'est bien passé
- Bal de la rentrée

Présentation des événements à venir au premier semestre :

- WEI : décalé au 25-26 octobre à cause d'un problème avec la disponibilité du lieu. Les épreuves ont été adaptées et des recommandations sur les habits chauds ont été données
- Draw on Me : aura lieu ce jeudi 16 octobre
- Blouse blanche : aura lieu le 13 novembre
- Blind Test : aura lieu le 24 novembre au Captain Cook
- Soirée tech : aura lieu le 4 décembre après soirée vin chaud
- ADN : aura lieu le 17 décembre
- Bal de Noël : aura lieu le 18 décembre

Les newsletters sont également de retour.

Présentation des événements du deuxième semestre

- Cooldown
- Back to school
- MedRomandie ? Ou Saturnales x AEML (Saturnales voudrait faire uniquement avec l'AEML)
- After Plafond
- Beerling
- Barathon
- After AG
- Cooldowns
- Autres projet

f. **Barbiturick - Thomas Baldy**

Point situation :

- Bonne passation
- Relation avec le CHUV (un rendez-vous planifié prochainement)
- Relation avec l'ASSIDE (une rencontre a déjà eu lieu et la volonté serait de créer une bonne relation qui puisse tenir sur les prochaines années)

Présentation des événements passés :

- Rallye des 1ères
- 1ère soirée du 2 octobre : MARSEILLE
- 2ème soirée 9 octobre : Oktoberfest
- 2 midi-barbits

Présentation des projets futurs :

- Nouvelle collaboration avec la "Brasserie de l'Improbable
- Nouvelle bière du Barbit et pour le Barbit (pas de commercialisation en dehors de la faculté). Créée par le Barbit, mais brassée par la Brasserie
- Soirée avec des assos
- Midi-Barbit régulier
- Soirée cinéma, soirée diffusion sportive
- Entretien une meilleure relation avec l'ASSIDE + soirée HESAV x Ecole de Médecine

Présentation des évènements à venir au premier semestre :

- Soirée x Marrow le 23 octobre
- Soirée x Plafond le 6 novembre
- Soirée Dégustation de Bière le 18 novembre
- Soirée x EROS le 20 novembre
- Soirée Vin chaud le 6 décembre

Présentation des événements éventuels à venir au deuxième semestre :

- Soirée HESAV x Ecole de médecine
- Encore des soirées avec des Assos
- Barathon RAS x Barbit
- Soirée de fin d'année RAS x Barbit

g. Autres

Coralie Herrera a annoncé qu'un événement organisé par la Webmistress Bryan Pires Gonçalves autour d' Octobre Rose : une journée à thème (rose) ainsi qu'une vente de caracs roses.

5. Présentations des comptes, à titres informatifs

a. AEML - Ines Aujouannet

État des comptes pour l'année académique 2024-2025 :

Présentation des charges :

Charges	Budgétisé	Réelle
Téléphone, Internet, Compte	700	281,15
Assurance	550	610,4
Hébergement mail	130	193,7
Réunion CCE, AD, AG	1300	1224,4
Réunion AEML	1000	1000
Conseil des associations	100	73,1
Cotisation annuelle swimsa	221,5	221,5
Soirée mobilité Mmed1	250	236
MedSport	3000	2822,8
Sortie AEML	1300	1300
Impôts	2000	0
Matériel de bureau	1000	853,72

Charges	Budgétisé	Réelle
Argent de volée	5000	4300
Divers	1000	970,15
Soutien comité RAS	1500	1500
Stand d'accueil	200	216,6
Accueil erasmus	200	165,65
Groupe de soutien	10000	184,55
Soutien plafond	2000	2000
Fournitures barbiturick	750	728,8
WER	1000	1000
Team care	1250	1285,65
LMTA	500	308,35
Système de vote	1200	1055,45
TOTAUX	36151,5	22531,97

Question de Natacha Gerber : Pourquoi y a-t-il « 0 » dans la rubrique impôts ?

Réponse de Inès Aujouannet : Une nouvelle loi est entrée en vigueur. Elle stipule que les associations à but non lucratif ayant un chiffre d'affaires de moins de 200'000 CHF par année ne sont pas imposables.

Présentation des charges imprévues :

Charges imprévues	Budgétisé	Réelle
Cérémonie de bachelor	0	340
Matés Hyro x AEML	0	1927,2
TOTAUX	0	2267,2

Présentation des produits :

Produits	Budgétisé	Réel
Bal de la rentrée	3955	3960,65
Draw on me	5000	6275,95
Nuits des blouses blanches	8000	4927,85
BDM	10000	0
Back to school	4000	2830
Soirée Tree House	0	337
Bal de Noël	0	402,3
Soirée tech	0	770
Stand de crêpes polysport	0	256,92
Bourse Shansa	0	3000
Impôts	0	3023,25
Voyage de Bachelor	0	470,67
TOTAUX	30955	26254,59

Les 10'000 CHF du BDM sont dûs au fait que les bénéfices du BDM étaient directement reversés sur le compte de l'AEML (avant la création d'un compte propre au BDM). Ces 10'000 CHF étaient censés représenter la somme minimale supposée qui devait être transmise au groupe de soutien.

Bilan :

- Prévission bilan AG Automne 2024:
30955 - 36151,5 = - 5196,5 CHF
- Bilan réel:
26254,59 - 24799,17 = 1 455,42 CHF

Prévission budgétaire pour l'année académique 2025-2026 :

Présentation des charges :

Charges	Budget
Téléphone, Internet, Compte	400
Assurance	550
Hébergement mail	190
Réunion CCE, AD, AG	1300
Réunion AEML	1000
Conseil des associations	100
Cotisation annuelle swimsa	228,2
Soirée mobilité Mmed1	250
MedSport	4000
Sortie AEML	1300
Divers	1000

Charges	Budget
Soutien comité socio-culturel	1500
Stand d'accueil	200
Accueil Erasmus	200
Groupe de soutien	10000
Soutien Plafond	1000
Fournitures Barbiturick	500
Team care	1500
Système de vote	1200
Matériel de bureau	1000
Cérémonie Bachelor	470
Argent de volée	5000
TOTAL	32888,2

Question de Masha Jaccoud : Pourquoi y a-t-il des charges prévues pour la cérémonie de bachelor ?

Réponse de Inès Aujouannet : Parce que l'argent en trop du voyage de bachelor est resté sur le compte de l'AEMML et sera donc redistribué au MMED1 pour leur cérémonie de bachelor.

Présentation des produits :

Produits	Budgétisé
Bal de la rentrée	3750
Draw on me	5000
Nuits des blouses blanches	7000
Back to school	4000
TOTAL	19750

Bilan Provisoire :

- Bilan = Produits - Charges
 $19750 - 32888,2 = - 13138,2 \text{ CHF}$

Le déficit s'explique par le fait que l'AEMML budgétise 10'000 CHF dans l'éventualité où le BDM parviendrait pas à répondre à cette demande. De plus, il y a une augmentation du budget pour la Team Care ainsi que pour MedSport.

Acceptez-vous (à titre indicatif), la présentation des comptes de l'AEMML ?

Résultat : 31/32 oui (97%)

b. Office des photocopiés - Inès Valluy

Présentation de l'état du compte :

	MONTANTS
ÉTAT DU COMPTE À LA PASSATION	10'681.58
ÉTAT ACTUEL DU COMPTE	13'588.58
ÉTAT DE LA CAISSE À LA PASSATION	2421.15
ÉTAT ACTUEL DE LA CAISSE	3'581.15

Prévision budgétaire pour l'année académique 2025-2026 :

Matériels	Entrées			Sorties								
	Prix de vente	Prévision ventes (quantité)	Valeur ventes	Prix d'achat	Stock à la passation	Valeur stock initial	Prévision achats (quantité)	Valeur achats	Ventes au 13.10.2025	Stock final avril 2026	Valeur stock final	
Stéthoscope Magiste-Spengler	60,0 CHF	2	120,0 CHF	60,0 CHF	4	240,0 CHF	0	0,0 CHF	0	2	120,0 CHF	CHF 120,0
Stéthoscope Littmann Classic III (Plafond argenté)	75,0 CHF	140	10 500,0 CHF	75,0 CHF	1	75,0 CHF	140	10 500,0 CHF	1	1	75,0 CHF	CHF 0,0
Stéthoscope Littmann Classic III (Plafond cuivré)	85,0 CHF	45	3 825,0 CHF	85,0 CHF	0	0,0 CHF	45	3 825,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 0,0
Etui stéthoscope	15,0 CHF	145	2 175,0 CHF	15,0 CHF	3	45,0 CHF	144	2 160,0 CHF	2	2	30,0 CHF	CHF 15,0
Marteau réflexe métal	10,0 CHF	140	1 400,0 CHF	10,0 CHF	124	1 240,0 CHF	60	600,0 CHF	15	44	440,0 CHF	CHF 800,0
Marteau réflexe plastique noir	12,0 CHF	55	660,0 CHF	12,0 CHF	49	588,0 CHF	30	360,0 CHF	1	24	288,0 CHF	CHF 300,0
Marteau réflexe plastique bleu	12,0 CHF	10	120,0 CHF	12,0 CHF	13	156,0 CHF	20	240,0 CHF	1	23	276,0 CHF	CHF 120,0
Marteau réflexe plastique rouge	12,0 CHF	2	24,0 CHF	12,0 CHF	6	72,0 CHF	10	120,0 CHF	0	14	168,0 CHF	CHF 96,0
Goniomètre	5,0 CHF	90	450,0 CHF	5,0 CHF	111	555,0 CHF	0	0,0 CHF	81	21	105,0 CHF	CHF 450,0
Lampe	15,0 CHF	15	225,0 CHF	15,0 CHF	16	240,0 CHF	0	0,0 CHF	0	1	15,0 CHF	CHF 225,0
Réglette ECG	2,0 CHF	0	0,0 CHF	2,0 CHF	0	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 0,0
Stylo dermatographe	5,0 CHF	5	25,0 CHF	5,0 CHF	10	50,0 CHF	0	0,0 CHF	3	5	25,0 CHF	CHF 25,0
Poster métabolisme	5,0 CHF	0	0,0 CHF	5,0 CHF	0	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 0,0
PED: pocket percentile cards	10,0 CHF	0	0,0 CHF	10,0 CHF	19	190,0 CHF	0	0,0 CHF	0	19	190,0 CHF	CHF 0,0
Mykrobs	20,0 CHF	20	400,0 CHF	20,0 CHF	14	280,0 CHF	6	120,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 280,0
Krubs	20,0 CHF	5	100,0 CHF	20,0 CHF	5	100,0 CHF	5	100,0 CHF	0	5	100,0 CHF	CHF 0,0
Cartes d'anatomie	15,0 CHF	160	2 400,0 CHF	8,0 CHF	251	2 008,0 CHF	0	0,0 CHF	62	91	728,0 CHF	CHF 2 400,0
Cartes de chimie organique	9,0 CHF	260	2 340,0 CHF	6,5 CHF	0	0,0 CHF	300	1 950,0 CHF	254	40	260,0 CHF	CHF 390,0
Scalpels	8,0 CHF	200	1 600,0 CHF	8,0 CHF	37	296,0 CHF	170	1 360,0 CHF	3	7	56,0 CHF	CHF 240,0
Pinces	7,0 CHF	200	1 400,0 CHF	7,0 CHF	42	294,0 CHF	160	1 120,0 CHF	3	2	14,0 CHF	CHF 280,0
Boîtes de gants 5	15,0 CHF	30	450,0 CHF	15,0 CHF	30	450,0 CHF	40	600,0 CHF	0	40	600,0 CHF	CHF 150,0
Boîtes de gants M	15,0 CHF	130	1 950,0 CHF	15,0 CHF	26	390,0 CHF	130	1 950,0 CHF	0	26	390,0 CHF	CHF 0,0
Boîtes de gants L	15,0 CHF	40	600,0 CHF	15,0 CHF	3	45,0 CHF	50	750,0 CHF	0	13	195,0 CHF	CHF 150,0
Boîtes de gants XL	15,0 CHF	25	375,0 CHF	15,0 CHF	0	0,0 CHF	30	450,0 CHF	0	5	75,0 CHF	CHF 75,0
Boîtes de gants occasions	8,0 CHF	1	8,0 CHF	15,0 CHF	1	15,0 CHF	1	15,0 CHF	0	1	15,0 CHF	CHF 7,0
Livres pharmacologie	10,0 CHF	2	20,0 CHF	10,0 CHF	21	210,0 CHF	0	0,0 CHF	2	19	190,0 CHF	CHF 20,0
Livres pédiatrie	10,0 CHF	0	0,0 CHF	10,0 CHF	0	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 0,0
Livres Investimed	49,0 CHF	35	1 715,0 CHF	49,0 CHF	10	490,0 CHF	25	1 225,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 490,0
Livres Labo-surf	55,0 CHF	44	2 420,0 CHF	15,0 CHF	9	495,0 CHF	35	1 925,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 495,0
Livres Red Flags	35,0 CHF	35	1 225,0 CHF	35,0 CHF	15	525,0 CHF	20	700,0 CHF	0	0	0,0 CHF	CHF 525,0
Livres Surfmed	150,0 CHF	95	14 250,0 CHF	150,0 CHF	6	900,0 CHF	90	13 500,0 CHF	1	1	150,0 CHF	CHF 750,0
Polycope Do-it Dermato	15,0 CHF	0	0,0 CHF	15,0 CHF	23	345,0 CHF	0	0,0 CHF	0	23	345,0 CHF	CHF 0,0
Polycope Gyneco	20,0 CHF	0	0,0 CHF	20,0 CHF	24	480,0 CHF	0	0,0 CHF	0	24	480,0 CHF	CHF 0,0
Polycope Obstétrique	20,0 CHF	0	0,0 CHF	20,0 CHF	28	560,0 CHF	0	0,0 CHF	0	28	560,0 CHF	CHF 0,0
Polycope Endocrinologie	15,0 CHF	0	0,0 CHF	15,0 CHF	56	840,0 CHF	0	0,0 CHF	0	56	840,0 CHF	CHF 0,0
QCM final ped, gyneco, obstétrique	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0,0 CHF	66	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	66	0,0 CHF	CHF 0,0
QCM final Orlu, dermat, ophthalmo	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0,0 CHF	74	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	74	0,0 CHF	CHF 0,0
QCM final med sociale + préventive	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0,0 CHF	65	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	65	0,0 CHF	CHF 0,0
QCM final med interne, pharmaco	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0,0 CHF	49	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	49	0,0 CHF	CHF 0,0
QCM final chir	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0,0 CHF	15	0,0 CHF	0	0,0 CHF	0	15	0,0 CHF	CHF 0,0
			50 777,0 CHF					43 570,0 CHF				CHF 7 207,0

Total des entrées prévues: 50'777 CHF Total des sorties prévues: 43'570 CHF

Bénéfices: 7'207 CHF

Ceci s'explique par le fait qu'il reste du stock qui devrait être vendu durant l'année.

Acceptez-vous (à titre indicatif), la présentation des comptes de l'ODP ?

Réponse : 27/29 oui (93%)

Présentation du problème des cartes d'anatomie :

Inès Valluy s'est rendu compte qu'elle avait vendu les cartes d'anatomie au prix de 15 CHF (prix qui était indiqué sur le site de l'AEML mais qui n'était plus d'actualité) au lieu de 12 CHF qui était le prix fixé l'année passée. Elle a souhaité connaître l'avis de l'AD sur la nécessité de rembourser les 3 CHF aux acheteurs. Voici un état des lieux concernant les ventes ayant déjà eu lieu :

> 15.- au lieu de 12.-

> vente étudiant.x.e.s en médecine = 8 : 7 par TWINT, 1 par CASH

> vente étudiant.x.e.s en physio = 54 : 51 par TWINT, 3 par CASH

=> 62 set de cartes d'anatomie vendus au 13.10.2025

> Si je rembourse les étudiant.x.e.s les 3.- "en trop"

-> 58 x 3.- = 174.- en moins dans le compte ODP

-> 4 x 3.- = 12.- en moins dans la caisse ODP

Acceptez-vous que le prix des cartes d'anatomie reste à 15.- ?

Réponse : 17/31 oui (55%)

c. Barbiturick - Thomas Baldy

Présentation de l'état du compte :

	Montant
Etat du compte à la passation	2134,93CHF
Etat de la caisse à la passation	1311,35CHF
Etat actuel du compte	2775,79CHF
Etat actuel de la caisse	1399,35CHF

Prévision budgétaire pour l'année académique 2025-2026 :

Type	Entrée	Sortie	Bénéfice
AEML	500,00 CHF	-500,00CHF	0,0CHF
Rallye	120,00CHF	-120,00CHF	0,0CHF
Midi-barbit	3000,00CHF	-3000,00CHF	0,0CHF
Soirées	8000,00CHF	-6000,00CHF	+2000,0CHF
Gestion du compte		-70,00CHF	-70,00CHF
Demande de manif & de vente d'alcool		-870,00CHF	-870,00CHF
Comité et entretien du local		-1000,00CHF	-1000,00CHF
Brasserie l'Improbable	6645,20CHF	5345,20CHF	1120CHF
Before	800,00CHF		+800,00CHF

	Montant
Bénéfices totaux prévus	+860,00CHF

État des entrées et sorties jusqu'à présent :

Type	Entrée	Sortie	Bénéfice
AEML	500,00 CHF	-500,00CHF	0,0CHF
Rallye	120,00CHF	-345,65CHF	-225,65CHF
Midi-barbit	400,00CHF	-410,00CHF	-10,00CHF
Soirée 2.10	2431,8CHF	-1319,82CHF	+1111,98CHF
Soirée 9.10	1680,00CHF	-1200,60CHF	+479,40CHF
Gestion du compte		-15,00CHF	-15,00CHF
Demande de manif & de vente d'alcool		-110,00CHF	-110,00CHF
Codac		-66,80CHF	-66,80CHF
Comité		-14,37 CHF	-14,37 CHF

Ils ont donc réalisé jusqu'à présent, un bénéfice de 1149,56 CHF.

Acceptez-vous (à titre indicatif), la présentation des comptes du Barbiturick ?
Résultat : 28/28 oui (100%)

d. BDM - Cassandra Verholen

Présentation de l'état du compte :

7980 -> soit 8000 chf - (4x5 chf), pour les frais de comptes (4 mois)

Acceptez-vous (à titre indicatif), la présentation des comptes du BDM ?
Résultat : 28/29 oui (97%)

6. Rappel de l'EB Présentation de la répartition de l'enveloppe budgétaire à titre informatif - *Madame mhiri et Madame Aujouannet*

Il s'agit d'une répartition prévisionnelle qui sera confirmée cette semaine lorsque la FBM aura fait son retour.

Rappel de l'Enveloppe Budgétaire :

Argent de la FBM reçu chaque année par l'AEML, réparti en trois catégories :

- Rallye
- Évènements
- Associations

Répartition prévisionnelle de l'EB 2025-2026 :

	Somme demandée	Somme prévisionnelle
Rallye	7 500 CHF	1775,49 CHF
Évènements	15 950 CHF	15 950 CHF
Associations	12 050 CHF	17 774,51 CHF
Total	35 500 CHF ▲	35 500 CHF

Rallye 2025 :

- Somme allouée de 7 500 CHF
- Nombre d'associations participantes : 13
- Somme dépensée : 1 775,49 CHF
- Somme pour les associations : 5 724,51 CHF
- Somme pour chaque association : 440,34 CHF

Évènements :

Metric	Measurement
LMTA	1 500 CHF
Bal des Finalistes	500 CHF
Plafond	1 000 CHF
Apéro de Noël	3000 CHF
20KM de Lausanne	1 500 CHF
CEF	6 290 CHF
IFMSA	1 500 CHF
Conférences	660 CHF
Total	15 950 CHF

Associations :

Association	Demande	Somme accordée du Rallye	Somme de l'EB prévisionnelle	Somme totale prévisionnelle	Différence
JSEMS	100	0	100	100	0
Health For Future	680	440,34692	240	680,34962	0,34962
Doctors & Death	900	440,34692	460	900,34962	0,34962
TBH	1'000	440,34692	500	940,34962	-59,6531
EROS	1'500	440,34692	850	1290,34962	-209,6531
MedSICS	1'762	440,34692	1000	1440,34962	-321,6531
Medstache	1'800	440,34692	1000	1440,34962	-359,6531
MEDIC	2'000	440,34692	1100	1540,34962	-459,6531
YSL	2'000	440,34692	1100	1540,34962	-459,6531
CLASH	2'000	440,34692	1100	1540,34962	-459,6531
Escolhares	3'000	440,34692	1150	1590,34962	-1409,6531
Marrow	4'000	440,34692	1150	1590,34962	-2409,6531
YSSA	4'255,68	440,34692	1150	1590,34962	-2665,333
METIS	5'430	440,34692	1150	1590,34962	-3839,6531
Total	30'427,68	5'724,51	12'090	17'774,51	

Cette année 14 associations ont fait une demande (contre 12 l'année passée). Cela explique donc pourquoi les associations voient leur somme diminuer par rapport à l'année dernière malgré le fait que l'EB ait été augmentée de 1000.- (SMSC mise à part).

Acceptez-vous (à titre indicatif), la répartition prévisionnelle de l'enveloppe budgétaire?
 Résultat : 25/25 oui (100%)

7. Changement de statuts par le Groupe de Soutien

Raed Chalbi n'ayant pas pu être présent, ce sera Coline Glauser qui s'occupera de la présentation.

Présentation du groupe de soutien :

8 membres: 1 responsable + 1 membre par volée (6) + 1 membre du comité BDM

- BMed 1: Yann Danton
- BMed 2: David Vallotton
- BMed 3: Axel Gallaz
- MMed 1: Coline Glauser
- MMed 2: Masha Jaccoud
- MMed 3: Julien Oppliger
- BDM: Valentin Pellissier
- Responsable: Raed Chalbi

Tâches du groupe de soutien :

- Sélectionner les associations qui recevront les bénéfices du BDM (sur dossier de candidature)
- Répartir les bénéfices du BDM entre les associations sélectionnées

Présentation du calendrier proposé par Raed Chalbi :

- Candidature des associations jusqu'au 20 octobre 2025
- Réunion du GS pour sélectionner les associations: 22 octobre 2025
- Validation des sélections par les membres de l'AG: 27 octobre 2025

Avril 2026

- Bal de médecine
- Répartition des bénéfices du BDM par le Groupe de Soutien
- Validation de la répartition par l'AD/AG du semestre de printemps

Critères de sélection :

- Association à petit budget
 - Impact tangible sur les projets de l'association
 - Plan de dépenses détaillé du don
 - Implique des étudiants en médecine
- + **respect du délai** => à ne pas négliger!

Problème soulevé par Raed Chalbi :

Après discussion avec les trésorier.ère.x.s des différentes associations, il semblerait que le délai pour les demandes pour le groupe de soutien arrive trop tôt dans l'année. En effet, selon les statuts de l'AEML, le groupe de soutien doit présenter sa sélection lors de l'AD (qui arrive avant le 20 octobre). Mais toutes les associations n'ont pas forcément encore eu leur AG d'automne et n'ont pas forcément eu accès à tous leurs documents ce qui complique les demandes au groupe de soutien. C'est pour cette raison que Raed Chalbi propose de modifier le statuts afin d'offrir un délai plus long au association et de présenter la sélection des associations uniquement lors de l'AG.

Proposition de modification de statuts :

Art. 5.3.3 Tâches de l'AD

L'AD a compétence de décision pour tous les sujets hormis ceux qui sont cités à l'art 5.2.1.

L'AD choisit, sur proposition du Groupe de soutien, les projets que l'AEML soutient financièrement, principalement grâce aux bénéfices du Bal de médecine. Ces projets doivent être en accord avec le Cahier des charges des dons de l'AEML. Les décisions d'attribution d'un soutien financier sont prises à la majorité absolue des votantes (i. e. voix pour, contres et blanches, sans compter les abstentions).

L'AD est compétente pour élire les déléguées aux commissions et aux diverses instances citées dans la Liste officielle des déléguées et représentantes des étudiantes. Les résultats de cette élection devront toutefois être validés (validation en bloc possible) lors de l'AG. En cas d'opposition ou d'une candidature spontanée d'une étudiante, un tour électoral sera organisé afin de départager les candidates à ce poste.

La proposition viserait à éliminer cette partie des tâches de l'AD qui vient trop tôt dans l'année. L'AG d'automne n'étant pas non plus trop long, on pourrait directement en discuter lors du moment venu. Cela permettra aux associations de finir de composer leurs comités, monter leurs projets et remplir le formulaire du groupe de soutien. Cette modification vient comme une suite de la demande de plusieurs associations pour un délai plus long.

Paul Jotterand (soutenu par Masha Jaccoud) s'oppose à cette proposition car il juge que changer un statut complet de l'AEML à cause d'une erreur de timing est démesuré. Sachant que tout ce qui est voté lors de l'AG doit être voté lors de l'AD. De plus, il s'agit d'un budget de 10'000 CHF ce qui est très conséquent à l'échelle du budget de l'AEML. La moindre des choses serait que la répartition soit présentée à l'AD afin que l'on puisse voir comment ce gros budget est prévu d'être réparti. Selon Paul Jotterand cette erreur (de timing) du groupe de soutien ne devrait pas se répercuter sur les statuts de l'AEML. Ce serait décrédibiliser complètement le groupe de soutien. Il a ajouté que le groupe de soutien dépend de l'AEML comme toutes les autres associations et donc doit se plier aux mêmes règles.

Un appel avec Raed Chalbi a eu lieu. Paul lui a présenté ses points. Raed lui a expliqué qu'il ne s'agissait pas d'une erreur de timing. C'est suite à des discussions avec les trésoriers.e.s des différentes associations qu'il en est venu à la conclusion que le délai était trop court. Ils trouvaient que le délai était trop court et qu'ils n'avaient pas le temps de bien se structurer à temps. Selon Paul Jotterand, le délai n'est pas un vrai problème (deux problèmes l'année passée mais pour des raisons illégitimes) sachant que l'enveloppe budgétaire a lieu plus tôt dans le semestre et pourtant cela fonctionne très bien. De plus, le groupe de soutien dépend de l'AEML et doit se fixer aux deadlines de l'AEML.

Acceptez-vous la demande de modification du GS (à titre informatif) ?

Réponse : 29/33 non (88%)

8. Élection des vérificatrices de comptes

Vérification des comptes pour l'AG de printemps

Attention : ils ne doivent pas faire parti.e.s : de l'AEML, du comité Barbit, du comité BDM ou du GS.

- Compte AEML : Mathieu Plancherel
- Compte Barbit : Charlotte Mani
- Compte ODP : Oscar Calmes
- Compte BDM : Mina Le Fur

Validez-vous les 3 vérificatrices de compte ?

Réponse : 28/28 oui (100%)

9. Divers

Fin à 19h14